



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 7 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE COLLECTIF MENTORAT LAURÉAT DU LABEL GRANDE CAUSE NATIONALE 2023

« LE MENTORAT AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION PROFESSIONNELLE DE TOUS LES JEUNES DE FRANCE »

A l'issue d'un appel à projet, la Première ministre a choisi le Collectif mentorat comme lauréat du label Grande cause nationale 2023.

Le Collectif mentorat regroupe plusieurs associations qui œuvrent en faveur de l'égalité des chances, une des priorités du Gouvernement et un engagement de la Première ministre.

Parmi les principales mesures issues du Conseil national de la refondation dédié à la Jeunesse, la Première ministre a annoncé récemment un doublement du nombre de jeunes accompagnés dans les quatre prochaines années. Le droit au mentorat doit devenir une réalité pour tous les jeunes qui en ont besoin.

En effet, le mentorat constitue un réel levier pour promouvoir l'émancipation. Il repose sur la confiance et la solidarité entre un jeune et son mentor et permet de transmettre des savoir-faire et d'apporter un soutien sur le long terme.

La Grande cause nationale 2023, à travers une grande campagne, a pour objectif de familiariser le plus grand nombre au mentorat.

« Aucun jeune ne doit renoncer à ses rêves car il n'aurait pas les codes, la bonne adresse ou les bons réseaux. Le mentorat est un levier fondamental pour permettre une véritable égalité des chances dans notre pays. Par les liens intergénérationnels qu'il porte, le mentorat permet d'inciter chacun à s'engager dans un esprit de solidarité et d'entraide. Il est le réseau de ceux qui n'en ont pas. La collaboration entre le Gouvernement et le monde associatif illustre la priorité que nous donnons à la jeunesse. Notre action collective doit permettre aux jeunes de réaliser leurs projets et de trouver leur voie professionnelle ».
Élisabeth BORNE, Première ministre.

Sur le Collectif mentorat :

« Fondé en 2019 à l'initiative de huit associations (Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, Entraide Scolaire Amicale, NQT, Proximité, Socrate et Télémaque), le Collectif Mentorat est aujourd'hui composé de 73 organisations qui développent des programmes de mentorat à l'attention des publics jeunes (de 5 à 30 ans), via l'implication de mentors salariés, agents publics, étudiants, lycéens et retraités.

Le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations d'intérêt général qui agissent en faveur du mentorat.

Annoncé début 2021, le plan 1 jeune, 1 mentor est l'aboutissement du plaidoyer initial porté par le Collectif mentorat. Pour la première fois, le mentorat s'inscrit dans les politiques de jeunesse portées par l'État ».

Contact : 01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr